La Brède ■ Montesquieu

*Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.*

# Ville de La Brède Actualités de Février 2016

www.labrede-montesquieu.fr

## Edito

La Municipalité se doit de travailler jour après jour à l'adaptation de notre Commune aux enjeux actuels, notamment à celui de l'augmentation continue de la population liée à l'attractivité très forte de l'agglomération bordelaise, qui attire chaque année plus de 15 000 habitants qui se répartissent dans le département de la Gironde, principalement dans la Métropole, mais également dans la première ceinture urbaine dont La Brède fait partie.

Fournir des logements accessibles aux familles désireuses d'habiter La Brède, mais aussi à nos jeunes qui veulent rester sur la commune, aux pompiers volontaires qui occuperont le futur centre de secours ou, aux employés des entreprises environnantes… tel est le défi à relever pour les années à venir.

C'est pourquoi j'ai demandé au Conseil Municipal du 4 février dernier d'adopter le principe du transfert des équipements du stade du bourg (terrain de rugby et ateliers municipaux) vers le plateau sportif public de la Sauque et d'étudier la meilleure formulation juridique et financière pour réaliser l'opération d'aménagement et d'urbanisation de cet espace, que nous avons déjà évoquée dans ce bulletin et en réunion publique, une fois qu'il sera libéré et cédé à un opérateur à désigner.

Réaliser un tel projet tout en conservant le caractère et l'identité du bourg est notre objectif et je m'attacherai à chaque étape de cette démarche à garantir la meilleure insertion possible de ce nouveau quartier dans le paysage urbain existant. Il s'agit bien entendu d'un long processus (modification du Plan Local d'Urbanisme, recherche d'un opérateur aménageur, recherche de financements pour les équipements du stade de la Sauque…) que j'entends débuter dès cette année et dont je m'engage à vous rendre compte lors de chaque étape importante.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

## De nouveaux projets pour 2016

Le Conseil Municipal du 4 février dernier a procédé à l'ouverture anticipée de crédits d'investissement, procédure qui permet d'engager des dépenses d'investissement avant le vote formel du budget primitif. L'objectif est de pouvoir lancer dès à présent des projets dont la préparation nécessite du temps avant leur réalisation concrète (consultation de maîtrise d'œuvre, préparation des dossiers de consultation des entreprises, analyse des offres…).

La Municipalité entend en effet ne pas perdre de temps pour poursuivre sa politique d'aménagement de la commune. Les projets dont l'étude va démarrer dès les premiers mois de l'année concernent en premier lieu **la poursuite de la sécurisation et de l'aménagement des entrées de ville**

- avec la création d'un cheminement doux le long de l'avenue du Château
- et la création d'un giratoire au niveau de l'entrée du Château de Montesquieu.

Le Syndicat des eaux doit procéder au préalable à l'extension du réseau d'assainissement collectif sur ce tronçon de voie.

De l'autre côté de la ville, **l'aménagement paysager du nouveau giratoire** construit par le Conseil Départemental sur la RD 1113 sera réalisé par les communes de Saint-Médard d'Eyrans et de La Brède. La Municipalité entend aussi **sécuriser les deux carrefours de l'avenue de la Sauque** en vue de faciliter l'accès à la future caserne des pompiers dont la construction devrait débuter dans les mois à venir : étude pour l'installation éventuelle de feux tricolores au carrefour du chemin du stade et création d'un giratoire franchissable sur la RD 108 au carrefour entre l'avenue Charles de Gaulle et l'avenue de la Sauque.

Dans le même esprit, **plusieurs consultations de maîtrise d'œuvre seront lancées** pour permettre la réalisation de travaux comme l'accessibilité aux personnes souffrant de handicap aux bâtiments publics (écoles maternelle et élémentaire, gymnase, tribunes de la Sauque…), les réparations de la charpente de l'extension de l'école maternelle, ou la restauration intérieure de l'église dont les travaux pourraient s'étaler sur trois ans.

Enfin, des crédits importants sont également programmés pour **remplacer plus de 80 foyers d'éclairage public obsolètes et non conformes** aux nouvelles normes environnementales ou énergétiques. **Ce sont donc 230 000 € qui ont été votés lors de ce conseil municipa**l et qui sont d'ores et déjà disponibles pour engager ces divers projets importants pour la commune.

## Vacances de février

Les structures d'accueil de loisirs municipales ouvriront du 15 au 26 février 2016.

Pour les 3/5 ans, cet accueil s'effectue dans les locaux de l'école maternelle et pour les 6/11 ans dans les locaux de l'école élémentaire. Les 12/17 ans seront situés à l'Espace Jeunes de La Brède, au 3 avenue Charles De Gaulle.

**Au programme :** la préparation du Carnaval de la Commune qui se déroulera le samedi 19 mars avec pour les 3/11 ans, la fabrication de Monsieur Carnaval et des décorations du char.

Un projet passerelle pour les 9/15 ans sera proposé du 15 au 19 février, dans lequel Culture et Sport rassembleront 14 jeunes autour du projet commun de fabrication d'un « Serpent Carnavalesque » grandeur nature avec la Compagnie « Regard de 2 Mains ».

**Un séjour montagne est également organisé du 22 au 26 février pour les 9/15 ans.** Renseignements au 06 26 74 43 25 ou 05 56 78 43 82.

## Agir pour l'environnement

Soucieux d'agir pour préserver l'environnement, le service Enfance jeunesse met en place régulièrement des actions s'inscrivant dans le cadre **de la charte de développement durable de la commune.**

La diffusion des informations relatives aux inscriptions aux accueils de loisirs a ainsi été repensée afin de réduire le nombre de photocopies et de limiter les déchets.

A partir des vacances de février, les fiches de réservation des vacances ne seront plus distribuées dans les classes. Elles seront **disponibles en Mairie et en libre-service aux écoles ainsi que sur le site de la Mairie de La Brède, rubrique Vacances-et-séjours.**

Des affiches dans les établissements scolaires vous informeront des dates d'ouvertures de l'accueil, des réservations, des projets abordés et des différents numéros de téléphones à contacter.

Pour les collégiens, des affiches et flyers seront disponibles en libre-service à l'Espace Jeunes et au collège Montesquieu.

La commune dispose également d'un panneau d'affichage lumineux sur lequel seront mentionnées les dates de réservations des vacances scolaires.

### N'oubliez pas d'éteindre !

Par ailleurs, les enfants de l'accueil de loisirs «Les Mirolots» ont réalisé avec leurs animateurs des autocollants préventifs sur les consommations énergétiques.

Après avoir réfléchi ensemble au choix des textes et du logo, ils ont fait imprimer 300 étiquettes qu'ils ont ensuite collées sur les interrupteurs dans les établissements scolaires et dans les bâtiments publics communaux.

Chez les petits, l'équipe de l'accueil de loisirs «Les Farfadets» prépare un projet de compostage des déchets alimentaires.

## Le recensement citoyen

**À partir de 16 ans, pensez-y !**

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

**Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics** (Baccalauréat, permis de conduire, ...).

Vous devez vous présenter à la mairie du domicile, (ou, si vous résidez à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France).

Si vous ne pouvez pas faire ces démarches personnellement, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents, tuteur...) si vous êtes mineur.

Il convient de déclarer :

- votre nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), vos prénoms, vos date et lieu de naissance, ainsi que les éléments concernant vos parents,
- votre adresse,
- votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

**Pièces à fournir :** une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille, un justificatif de domicile.

**Attention :** cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

**Renseignements** à l'accueil, Mairie de La Brède 05 57 97 18 58 ou sur **www.labrede-montesquieu.fr**

# A VOS AGENDAS

## Journée de la Femme

**Vendredi 4 mars - Salle des fêtes - 19h**

*Mesdames, vous recherchez des solutions naturelles pour prendre soin de vous et oublier l'agitation de la vie quotidienne ?*

La Municipalité a souhaité créer un rendez-vous annuel réservé aux femmes, qui aura lieu début mars, à la période de la Journée de la Femme. L'idée est de répondre à leurs préoccupations. Cette année, la santé et le bien-être sont à l'honneur.

Rendez-vous vendredi 4 mars à la salle des fêtes pour **une soirée de discussion et de réflexions** autour de différentes thérapies en partenariat avec la boutique « Sol en Bio » autour de :

- Sam FORGUE, sophrologue,
- Joanna MARCUZZO , Aromathérapeute
- Catherine PIROT, Naturopathe
- Véronique PEUCHAMIEL, réflexologue

L'atelier Croqu'art du Foyer socioculturel présentera à cette occasion son exposition «Portraits de femmes» **Entrée gratuite.**

# TRAVAUX

## Au chevet du grand chêne

Depuis quelques mois, le grand chêne du parc de l'Espérance montre des signes de dépérissement : un champignon attaque cet arbre remarquable, pluri-centenaire, à la taille peu commune.

Suite à une dernière feuillaison peu fournie et tardive, un diagnostic a été réalisé au mois d'octobre dernier par un expert forestier.

La tomographique révèle le caractère irréversible du dépérissement de cet arbre (perte de 70 % de ses ramilles, partie basale du chêne fortement dégradée et forte atteinte du système racinaire).

**L'expertise de ce chêne pédonculé recommande malheureusement son abattage.** La Municipalité envisage d'y replanter une essence de chêne plus robuste.

## Voirie

En ce début d'année, de nombreuses routes communales ont été dégradées en raison des intempéries.

Les services techniques ont dû engager une importante campagne de rebouchage de trous : **chaque jour, plus d'1 tonne de goudron est ainsi utilisée.**

# CONTRE LES CHENILLES ...

Suite à la prolifération de chenilles processionnaires dans la cour de l'école maternelle, les services techniques ont mis en place des pièges dans les arbres, de façon à éviter d'une part la circulation des chenilles au sol et d'autre part, de permettre leur éradication.
Ces pièges assurent la sécurité des enfants.

# ... ET LE FRELON ASIATIQUE

**Faites des pièges dès maintenant**

Pour préserver l'éco-système, il est important de lutter contre la prolifération du frelon asiatique. En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. **Seules les reines et jeunes reines se camouflent,** dans les arbres creux, sous des tas de feuilles,... Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter.

**C'est à ce moment que nous pouvons agir :** en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.
**1 reine = 2 000 à 3 000 individus...**

**Pour fabriquer ces pièges,** il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis. Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.
Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

# BRÈVES

## Plan Local d'Urbanisme

En septembre - octobre 2015, 5 réunions publiques de concertation ont été organisées en mairie afin de recueillir les remarques des brédois sur le document d'urbanisme actuel et échanger sur ses évolutions.
Le document de synthèse de ces réunions est téléchargeable sur le site internet de La Brède.

## Don du sang

**Mercredi 24 février**

L'établissement français du sang appelle à la mobilisation de tous : toutes les personnes âgées de 18 à 70 ans sont invitées à donner leur sang **à l'ancienne mairie** de 16h à 19h.

## Dépannage ERDF

Pour tout dépannage sur le réseau électrique, ou pour signaler un incident/un danger, contactez ERDF au **09 72 67 50 33** (prix d'une communication normale).

## MSA Gironde

Si vous êtes affilié à la MSA, que vous soyez salarié, exploitant ou employeur de main d'œuvre agricole, c'est la MSA Gironde qui est votre interlocuteur unique en matière de protection sociale. Elle assure une prise en charge globale allant de la santé à la famille, en passant par la retraite et le recouvrement des cotisations.

**MSA Gironde**
**05 56 01 83 83 ou www.msa33.fr**

## Prix littéraire Montesquieu

Raconter la vie d'un personnage, un fait historique, une invention… Tout est possible du moment que le livre évoque l'époque de notre philosophe brédois : le siècle des lumières. La sélection 2016 du Prix littéraire Montesquieu a été présentée en janvier aux membres du jury, ils ont jusqu'au mois d'avril pour faire leur choix et désigner le lauréat.

- « Cartouche, Roi du pavé de Paris » de Gilles Henry
- « La promesse » de Jean-Guy Soumy
- « Le Cardinal Dubois » d'Alexandre DUPILET
- « L'instant de Grâce » d'Yves Viollier
- « Mémoires imaginaires d'Adrienne de La Fayette » de Sabine Renault-Sablonière

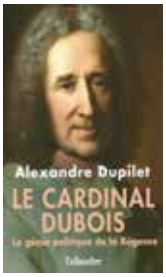

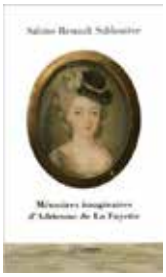

## Visite à Viana

Lundi 1er février, le Maire et une délégation d'élus se sont rendus à Viana pour la San Félices qui commémore la fondation de la ville navarraise, jumelle de La Brède.

À cette occasion, ils ont récompensé Adriana DUQUE SALINAS, élève la plus méritante en Français, du Collège Ricardo Campano.

# TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitats.

## La Brède Ensemble

La municipalité souhaite accélérer le rythme des projets d'aménagement urbain qui concourront à embellir mais également à sécuriser notre commune.
Elle va lancer des études pour la réalisation d'un giratoire franchissable au carrefour de l'avenue de La Sauque et de l'avenue Charles de Gaulle, actuellement accidentogène, et poursuivra la sécurisation de cet axe dans la lignée du rond-point de la N113 qui vient d'être achevé.
Par ailleurs, l'avenue du Reys et l'avenue de La Sauque subiront un aménagement paysager des abords afin de végétaliser et embellir ces sites. La Ville étudie l'aménagement de l'avenue du château, du rond-point dit des pompiers jusqu'à l'entrée du Château de La Brède, afin de piétonniser cet axe, diminuer la vitesse des nombreux véhicules et identifier clairement l'entrée de la commune depuis Saucats.
Enfin, les modalités de transfert du stade de rugby du bourg vers le pôle sportif de La Sauque sont à l'étude afin de permettre leur installation dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais…Vous l'aurez constaté, notre ville continue de bouger pour s'adapter aux contraintes circulatoires, et améliorer le confort de tous…

## La Brède aux citoyens

Vous avez reçu il y a quelques jours le journal La Brède Aux Citoyens, avec un article principal sur le projet du stade du bourg. Si vous souhaitez le retrouver, suivre notre association, nos « grains de sel », vous pouvez consulter notre site : labredeauxcitoyens.fr.

Nos publications apportent une vision simple, claire et transparente de l'actualité brédoise.

Venez partager notre vision de La Brède, une commune que nous souhaitons respectueuse de ses habitants, de son environnement, de sa vie associative, de ses activités économiques, le tout avec une véritable participation citoyenne.

**Bulletin d'informations de la Commune de La Brède**
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie . Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 1900 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr